



MODÈLE DE CANDIDATURE POUR LES INSTANCES DISCIPLINAIRES

ELECTION DE LA FEDERATION DES MOTARDS DE FRANCE – DÉCEMBRE 2022

Extrait de l'article 3 du règlement disciplinaire adopté par les Journées techniques nationales de la FMF le 04 juillet 2022 :

Chacun de ces organes se compose de dix membres choisis en raison de leurs compétences d'ordre juridique, sportif et déontologique.

Les candidatures doivent être adressées à la fédération au moins trente jours avant la date des élections accompagnées du bulletin de casier judiciaire n°3 par pli recommandé avec demande d'avis de réception.

Les instances ne peuvent délibérer valablement que si les membres présents du Conseil national ne sont pas en majorité tant dans la composition que dans le vote. Le président de la Fédération ne peut être membre d'aucun organe disciplinaire. Nul ne peut être membre de plus d'un de ces organes.

1 – Conseil disciplinaire de la Fédération : 10 postes

2 – Cour nationale d'appel : 10 postes

Je soussigné(e) :

Demeurant :

Code Postal : | | VILLE :

Adhérent N° : | | Bureau : Dépt : |..|

Déclare être candidat au :

Conseil disciplinaire de la Fédération

Déclare être candidat à la :

Cour nationale d'appel

Fait à le 2022

Signature :

Attention : pour être recevable, la candidature doit être adressée par Lettre Recommandée avec demande d'Avis de Réception, accompagnée du bulletin de casier judiciaire n°3, avant le 21 octobre 2022 à minuit au siège de la Fédération, 11 allée de Glain – 64100 BAYONNE, le cachet de la poste faisant foi.

INVESTITURE DU BUREAU (Facultatif)

Je, soussigné(e), en qualité de Président(e),
atteste que Monsieur / Madame
a reçu l'investiture du bureau Régionale de pour se présenter
au sein du/de

Date

Signature

Cachet

Elections FMF